

Réf : 1008

Aspects Juridiques de la Relation Bancaire avec la Clientèle des Particuliers

Population : -Responsables ou collaborateurs des services juridiques ; membres des départements engagements et contentieux ; auditeurs internes et inspecteurs, collaborateurs des directions de l'exploitation	Objectifs : Maîtriser tous les aspects juridiques de l'activité bancaire en relation avec les particuliers ; mesurer les risques et obligations du banquier dans chacune des opérations ; analyser les dernières jurisprudences en matière de crédit et les techniques de traitement du surendettement	
Programme :	Aspects juridiques de l'entrée en relation Identification et maîtrise des risques de responsabilité bancaire en matière de publicité : Ouverture et fonctionnement des comptes : Aspects juridiques des crédits consentis aux particuliers Traitement du surendettement des ménages Présentation de la loi et synthèse des différentes réformes législatives Sauvegarde des intérêts de la banque dans la procédure de surendettement : *contestation du bénéfice de la procédure *la situation du prêteur dans la recherche d'une conciliation *la situation du prêteur en cas d'échec de la conciliation *la situation du prêteur en cas de moratoire	
Période :	A déterminer	
Durée :	03 jours	
Animateur(s)	Niveau d'Etude	Fonction Occupée